



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2687
31 janvier 2020
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Face à un pouvoir au service du patronat

Le combat doit continuer



Coronavirus

**Les virus voyagent,
et les soins ?**

Page 12

Israël - Palestine

**Le plan de guerre
de Trump**

Page 15

Italie

**Le pari raté
de Salvini**

Page 16

LEUR SOCIÉTÉ

Réforme des retraites : tous perdants 3

Le Conseil d'État fait la fine bouche 3

Agenda : fêtes de Lutte ouvrière 3

Des listes Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs 4

Cheminot et candidat au Blanc-Mesnil 4

Les grosses ficelles de Castaner 4

Agenda : réunions publiques des listes Lutte ouvrière 4

Réforme des retraites : les salariés ponctionnés 5

Chômage : le gouvernement voit une baisse 5

Tromperie aux offres d'emploi 5

Électricité : troisième hausse en dix mois 6

L'arène de l'ARENH 6

Aéroports régionaux : une gestion de haut vol 6

Pas de jus à Orly 6

Coronavirus : à l'heure des échanges à l'échelle mondiale 12

Réfugiés : évacuation forcée de campement à Paris 12

Pompiers : les raisons de la colère 12

Auschwitz : génocides du passé et du présent 13

Le devoir de mémoire et celui de comprendre 13

Davos : les capitalistes lavent plus blanc 13

DANS LE MOUVEMENT

Enseignement : les E3C provoquent la colère 7

Lannion : c'est pas dans les salons... 7

Lycée de Thiais : grève contre la réforme Blanquer 7

SNCF - RATP : la contestation n'est pas près de s'arrêter 8

Le Havre : une grosse manifestation chez Philippe 8

SNCF - Nantes 8

Achères 8

RATP : riposter aux menaces de sanctions 9

Dépôt de Pleyel : un gréviste arrêté 9

Métro ligne 13 9

Dépôt de Nanterre 9

DANS LES ENTREPRISES

Hôpitaux : nouvelle journée de grève le 14 février 10

Mahle Behr - Rouffach : en grève contre les licenciements 11

U Log - Trélazé 11

La Poste - Rennes : acharnement contre un facteur 11

Auxiliaires de vie : télégestion déshumanisée 11

DANS LE MONDE

Irak : la répression n'éteint pas la colère 14

Brésil : le sous-développement tue 14

Les Amérindiens accusent 14

Israël - Palestine : le plan de guerre de Trump 15

Italie : Salvini perd son pari 16

Sahel : Macron appelle les États-Unis à l'aide 16

Les travailleurs ont commencé à rendre les coups, il faut continuer !

Procédure accélérée à l'Assemblée, projet de loi à trous, ordonnances : le gouvernement veut faire adopter la réforme des retraites au pas de charge. Que le projet ne soit ni fait ni à faire, comme le dit le Conseil d'État, n'y change rien. Le souci du gouvernement est de tourner au plus vite la page de la contestation. Eh bien, c'est peine perdue, parce que les dizaines, les centaines de milliers de travailleurs qui se mobilisent depuis le 5 décembre ne sont pas près de renoncer !

Même si les cheminots et les agents de la RATP ont dû, dans leur majorité, reprendre le travail, ils continuent le mouvement avec des journées de grève et de manifestations interprofessionnelles. Dans tout le pays, des ports et docks aux établissements scolaires, des raffineries aux incinérateurs, et jusqu'aux avocats ou à l'Opéra de Paris, des travailleurs sont mobilisés. Tous étaient bien décidés à maintenir la pression et à être présents mercredi 29 janvier.

Comme la journée de vendredi 24 janvier l'a encore montré, la colère et la détermination sont intactes. Et plus les ministres et députés de la majorité nous expliquent la réforme, plus cette colère grandit, tant leur hypocrisie, leurs omissions et leurs mensonges sont insupportables.

« La réforme ne change pas l'âge légal de départ à la retraite », assurent-ils. Mais le gouvernement fait toutes ses simulations avec un âge d'équilibre à 65 ans. Exit l'âge légal à 62 ans, exit l'âge pivot à 64 ans : voilà l'âge d'équilibre à 65 ans pour les générations nées après 1975 !

Le gouvernement reporte l'âge de la retraite à 65 ans, alors que l'espérance de vie en bonne santé est autour de 62 ans pour les hommes. Et elle est bien inférieure pour les ouvriers, parce que travailler sur un chantier, une chaîne de montage ou en équipe avec des horaires décalés, n'a rien d'un parcours de santé.

Les postures pénibles, le port de charges lourdes, l'exposition aux risques chimiques ou aux vibrations mécaniques ne sont pour la ministre du Travail, Pénicaud, que des critères de pénibilité « théoriques ». Pour les salariés, ce sont des tendinites, des dos abîmés, des cancers et des handicaps à vie. Après avoir sacrifié sa santé sur l'autel des profits et de la rapacité capitaliste, il faudrait accepter de ne plus avoir de retraite ?

« Les yeux dans les yeux », tous les ministres assurent faire une réforme de justice et de progrès. Eh bien, ils mentent, comme Cahuzac avait menti en assurant « les yeux dans les yeux » qu'il n'avait pas de compte à l'étranger !

Ils se posent en sauveurs des plus modestes. En défenseurs des femmes, alors qu'ils viennent de démolir les droits au chômage de toutes celles qui alternent petits boulots et périodes de chômage ! En défenseurs des agriculteurs, alors qu'en mars 2018 ils ont mis leur veto à la revalorisation des pensions agricoles à un minimum de 85% du smic !

Il y aura un seul et unique bénéficiaire de cette réforme : la grande bourgeoisie. Comme toutes les grandes réformes prises sous Sarkozy, Hollande ou Macron, celle-ci est conçue pour détourner des milliards des poches des travailleurs vers les coffres-forts du grand capital. Parce que la bourgeoisie n'en a jamais assez et parce que, sous la pression de la crise, elle cherche à reprendre aux travailleurs tout ce qu'elle peut.

Elle veut payer le moins possible pour les salaires, les emplois et les conditions de travail. Et elle demande, en plus, que l'argent dépensé pour les retraites, l'éducation ou la santé soit réduit au strict minimum, pour en disposer.

Mais une chose a changé dans le pays : le gouvernement ne parvient plus à cacher son jeu. Sa politique exclusivement en faveur d'une poignée de prédateurs est de plus en plus contestée. L'inégalité et l'injustice, qui conduisent à ce que des grands bourgeois encaissent en une heure ce que des millions de salariés mettent un mois à gagner, attisent le mécontentement. Et la conscience des ravages engendrés par l'exploitation et le parasitisme de la minorité capitaliste grandit.

Tout cela alimente l'exaspération des classes populaires. Elle s'est fait entendre au travers du mouvement des gilets jaunes et avec l'opposition à la réforme des retraites, qui a donné lieu à une des plus grandes grèves dans les transports. Et ce n'est qu'un début.

La même colère couve aussi dans les entreprises privées, et elle finira par éclater, car il n'y a pas d'autre choix pour les travailleurs que de rendre les coups !



Le 24 janvier à Paris.



Réforme des retraites : tous perdants !

Le texte sur la réforme des retraites adopté en Conseil des ministres vendredi 24 janvier comprend une partie d'un millier de pages consacrées à son impact, qui ne parvient pas à masquer les reculs importants que subiraient une grande partie des retraités.

Tout d'abord, ce texte confirme, s'il en était besoin, que le gouvernement n'a pas du tout retiré de son projet le dispositif instaurant un malus sur les pensions des salariés qui partiraient avant un âge pivot susceptible d'évoluer en fonction de critères comme l'espérance de vie, l'équilibre des caisses de retraites.

Le rapport Delevoye, puis le projet présenté par Philippe, avaient évoqué un âge pivot de 64 ans. Pourtant, sans explication particulière, les futures pensions de toutes les générations sont calculées dans l'étude

d'impact à partir d'un âge d'équilibre de 65 ans.

Pour effectuer des simulations, 28 cas types ont été établis en fonction de leur année de naissance, de leur travail, etc., de façon à être un échantillon de la population. L'étude gouvernementale est bien obligée de reconnaître que la mise en place du nouveau système de retraite imposerait à au moins 20% des salariés de travailler jusqu'à 67 ans avant de pouvoir bénéficier d'une pension pleine et entière. Pour justifier cette régression que subiraient des millions de travailleurs,

le gouvernement cherche à faire croire qu'il y aurait aussi des « gagnants » à sa réforme... Tâche tellement difficile que ses experts sont obligés de truquer leurs calculs, ne prenant pas en compte l'augmentation progressive de l'âge pivot prévue par la réforme elle-même, âge pivot qui pourrait augmenter d'un mois chaque année.

D'après les calculs réalisés par un collectif d'opposants à la réforme Macron-Philippe, il ne resterait plus que 10 gagnants sur les 28 cas types, là où l'étude du gouvernement en trouvait 21... Cela n'est pas de nature à rassurer les prétendus gagnants de la réforme. Par contre, il est certain que pour les perdants, le recul est important. Par exemple, une agente territoriale

spécialisée des écoles maternelles (Atsem) connaîtrait des pertes de pension pour tout départ avant 67 ans, allant jusqu'à 7,15% pour un départ à 62 ans, soit 98 euros en moins par mois que dans le système actuel. Et le gouvernement a le front de prétendre que son système de retraite à points serait plus profitable aux salariés les plus modestes !

Le gouvernement prétend aussi que les femmes seraient les grandes gagnantes de la réforme. Une version provisoire de l'étude d'impact faisait apparaître qu'en prenant leur retraite entre 62 et 65 ans, les mères de famille de deux enfants risquaient de perdre de 50 à 300 euros par mois, que leur carrière soit complète ou interrompue. Devant un tel résultat, le gouvernement,

dans la version définitive de l'étude d'impact parue plus tard dans la journée, a préféré faire disparaître toute simulation faisant référence à une mère de famille.

Malgré tous ses efforts, le gouvernement a bien du mal à trouver des exemples prouvant que sa réforme mettrait en place un système plus redistributif, comme il le prétend. Ce qui apparaît clairement est sa volonté de faire des économies aux dépens des retraités. Il est ainsi prévu que les dépenses consacrées aux retraites baisseraient de 3 milliards d'euros par an d'ici 2050. C'est sans doute l'une des seules prévisions de cette étude d'impact qui ne soit pas mensongère et que le gouvernement fera tout pour mettre en œuvre.

Marc Rémy

Le Conseil d'État fait la fine bouche

Le Conseil d'État, organisme composé de hauts fonctionnaires désignés, et donc peuplé d'énarques blanchis au service de l'État et du grand patronat, vient d'émettre un avis défavorable sur le projet de réforme des retraites proposé par Macron. Il conteste même la validité des calculs de l'étude d'impact fournie par le gouvernement.

Cela peut surprendre, venant d'un milieu a priori peu enclin à la défense des intérêts des travailleurs. Mais cette attitude est symptomatique de celle de tout une partie de la bourgeoisie et du grand patronat devant la tournure que prend le quinquennat de Macron.

Bien sûr, le parti de droite Les Républicains fait la fine bouche devant le projet, ne voulant pas avoir l'air d'encenser un concurrent. Mais Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, a aussi déclaré à

plusieurs reprises que, bien que d'accord avec le gouvernement sur l'objectif, il n'était pas demandeur de cette réforme des retraites. Mieux encore, le journal *Les Échos*, propriété du milliardaire Bernard Arnault, commanditaire de fait de la campagne électorale de Macron, a publié plusieurs tribunes taxant l'épisode de mauvaise affaire pour le patronat.

Selon l'une de ces tribunes, le coût total de la réforme, obtenu en additionnant ce que le gouvernement

a dû céder aux grévistes et ce que le mouvement a coûté au patronat, serait supérieur aux bénéfices que le patronat peut désormais en attendre. Selon l'autre, plus féroce encore, Macron et son équipe ont présenté un projet mal ficelé, étudié à la hâte. Ayant montré leur incompétence, ils seraient désormais trop discrédités

pour pouvoir offrir quoi que ce soit à l'économie, c'est-à-dire au grand patronat. Et de conclure que, de ce point de vue, « le quinquennat de Macron est fini » !

Les possédants sont évidemment prêts à encaisser ce qu'une réforme des retraites prendrait aux travailleurs. Mais ils entendent laisser à Macron la responsabilité du

larcin. Pour eux, les politiciens sont faits pour servir, s'user et être remplacés. Ils avaient d'ailleurs sélectionné Macron pour remplacer les équipes précédentes, en jouant sur l'illusion du neuf. Mais les politiciens s'usent vite en temps de crise, et d'autant plus vite que les travailleurs relèvent la tête.

Paul Galois

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Saint-Denis

Samedi 1^{er} février à partir de 16 heures
Salle de la Légion-d'honneur
6, place de la Légion-d'honneur

Maisons-Alfort

Samedi 22 février à partir de 18 heures
Salle du Moulin-Brûlé - 47, avenue Foch

Beauvais

Dimanche 1^{er} mars, à partir de 11 heures
Espace Argentine, 15, rue du Morvan

Argenteuil

Samedi 29 Février à partir de 16h30
Complexe Jean-Vilar
9, boulevard Héloïse

Des listes Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. La plupart des candidats mettent en avant des listes sans étiquette politique déterminée et affirment défendre exclusivement les intérêts particuliers de leur commune.

Cela reflète sans doute la situation des toutes petites municipalités, là où le maire est souvent la personne qui accepte de se dévouer pour la collectivité. Mais c'est un mensonge éhonté dans les villes, où les maires sont des politiciens au service des puissants et de leur propre carrière.

Ils se prétendent apolitiques, le temps de cette élection, pour ne pas payer la facture des partis qui se succèdent au gouvernement. Le PS et LR, qui se sont partagé le pouvoir et la responsabilité des attaques anti-ouvrières pendant des décennies, sont durablement

déconsidérés dans l'électorat populaire. Mais il n'aura pas fallu deux ans à LREM, le parti de Macron, pour l'être à son tour. Les électeurs sont donc conviés à choisir entre les diverses propositions d'aménagement floraux, les formes des lampadaires, la date des feux d'artifice et leur coût, pour ce qui concerne la partie libre du catalogue municipal. La partie obligatoire, commune à tous les politiciens, comporte l'inévitable profession de foi écologique, la promesse sempiternelle d'attirer les investisseurs, l'assurance que la sécurité publique sera défendue

et que la propreté règnera dans le moindre recoin.

Au moment où les possédants poursuivent leurs attaques en règle contre les travailleurs, où le monde entier s'enfonce dans la crise, économique, sociale, politique, écologique, alors qu'il apparaît que cette situation est la conséquence de la survie d'un capitalisme à bout de souffle, les travailleurs doivent utiliser politiquement ce scrutin. C'est ce qu'expriment confusément les électeurs qui se préparent, selon les termes des commentateurs, à sanctionner Macron dans ces élections.

Mais sanctionner Macron est bien insuffisant, car il n'est que l'exécutant des volontés des grandes familles capitalistes. C'est l'ensemble de leur système



qu'il faut mettre en cause, et c'est du point de vue des travailleurs qu'il faut le faire. C'est pourquoi Lutte ouvrière présentera des listes pour « Faire entendre le camp des travailleurs ». Contre les capitalistes qui étranglent la société pour le profit de quelques-uns, il faut mettre en avant les intérêts collectifs du monde du travail. Contre ceux qui prêchent la résignation, il faut poursuivre ce que les cheminots, les travailleurs de la RATP et tous ceux qui se battent contre la réforme des retraites ont commencé. Contre les tenants de l'ordre social des capitalistes, il faut

affirmer que les travailleurs sont capables de le renverser, d'exercer eux-mêmes le pouvoir et de débarrasser le monde de l'exploitation.

Les travailleurs ont mieux à faire que de se prononcer entre les diverses nuances des politiciens qui veulent gérer les affaires des puissants, ou que de se taire en s'abstenant. Ils ont à prendre conscience de leurs intérêts collectifs et de leurs possibilités sociales, ils ont à s'organiser en vue du combat. La présence de listes Lutte ouvrière dans ces élections municipales veut y contribuer.

Paul Galois

Cheminot et candidat au Blanc-Mesnil

Serge Fournet sera à la tête de la liste Lutte ouvrière au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. Il présente ainsi sa candidature :

« Ancien salarié de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, après la grève de quatre mois contre la fermeture de l'usine, en 2013, j'ai retrouvé du travail comme agent de maintenance à l'atelier SNCF de Noisy-le-Sec. Je n'ai pas été embauché comme cheminot au statut, mais selon un contrat de droit privé. Je travaille sur les rames du RER E, dans une équipe qui s'occupe des portes des trains. Il y a 400 cheminots et je suis délégué syndical. Comme de nombreux cheminots, j'ai participé à des grèves en 2014, 2016 et 2018, contre les différentes attaques.

Quant à la grève contre la réforme des retraites, cette grève reconductible, dont les conducteurs ont été le fer de lance, a entraîné

les travailleurs de mon atelier, surtout lors des journées de manifestation. Mais tous étaient mobilisés. Lors des prises de parole, tout l'atelier était présent, y compris les cadres et les agents de maîtrise. Le sentiment de fierté d'avoir relevé la tête avec d'autres secteurs – RATP, enseignants, salariés du privé – est très présent. Notre seul regret est que la grève ne se soit pas étendue à d'autres secteurs. Mais ce n'est que partie remise.

Le Blanc-Mesnil est une ville populaire, avec plusieurs grandes cités, où toute une partie de la population est immigrée. De nombreux habitants travaillent à l'aéroport de Roissy, à Paris ou dans les entreprises du département. Ma présence



lors des élections est dans la continuité de mon combat auprès de mes camarades de travail. Je dirai que le camp des travailleurs existe bel et bien, face à celui des profiteurs du système, une minorité de grands patrons, des gros actionnaires, et des gouvernements à leur service. Le monde du travail doit s'affirmer comme une force capable d'organiser la société, dans l'intérêt du plus grand nombre. En votant pour notre liste, les travailleurs pourront affirmer tout cela.»

Les grosses ficelles de Castaner

Depuis la III^e République, l'État charge les préfets de classer d'office les candidats en grandes tendances politiques, sans leur demander leur avis.

Beaucoup de maires, dans les petites communes notamment, ne voient pas d'un très bon œil le fait d'être ainsi rattachés d'office à une tendance politique, alors que leur liste est sans étiquette. C'est à la demande de ces maires ruraux que le gouvernement a relevé le seuil de population à partir duquel ce nuancement d'office serait effectué par les préfets : jusqu'alors réservé aux communes de plus de 1000 habitants, le nuancement ne se ferait plus désormais que dans celles de plus de 9000 habitants.

Mais, au passage, le ministre de l'Intérieur Castaner a glissé dans sa circulaire une petite entourage pas très fine : si, de façon logique, de nouvelles tendances politiques ont été créées pour ce scrutin (liste gilets jaunes ou animalistes), une nouvelle tendance a été baptisée LDVC (liste divers centre), qu'il est loisible aux préfets d'attacher aux listes « qui, sans

être officiellement investies par La République en marche ou le MoDem », seront soutenues par ces mouvements.

La ficelle est un peu grosse : chacun sait que le parti macroniste aura du mal à présenter suffisamment de listes aux municipales, et risque de faire en bien des endroits de faibles scores, vu la détestation que suscite le gouvernement dans les milieux populaires. Castaner a trouvé la solution : il suffira donc que le parti présidentiel dise soutenir une liste, pour que celle-ci soit comptabilisée, dans les résultats nationaux, comme LDVC et donc pro-Macron ! La disposition est d'autant plus choquante que cette tendance « liste soutenue par » n'existe pour aucun autre parti.

Modifier la façon de compter pour arranger les résultats, c'est le b.a-ba des partis au pouvoir.

Pierre Vandrille

AGENDA

Réunions publiques des listes Lutte ouvrière

Rennes

Vendredi 31 janvier à 20 h 30
Maison de quartier de Villejean
av. Winston-Churchill Métro Kennedy

Nantes

Judi 13 février à 20 h 30
Salle de la Manu,
10 bis, boulevard Stalingrad

Le Havre

Mercredi 4 mars à 19 heures
Salle Franklin

Paris

Samedi 7 mars à 16 heures
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris 5^e

Réforme des retraites : les salariés ponctionnés

Trouver 12 milliards d'euros d'ici à 2027 pour équilibrer l'actuel régime des retraites, c'est le but affiché par le gouvernement pour la conférence de financement, qui devrait réunir, avec Édouard Philippe, des représentants des confédérations syndicales et du patronat.

L'épée de Damoclès fixée par le gouvernement est, faute d'aboutir à un projet viable dans les trois mois, d'arrêter un âge d'équilibre à 65 ans, voire plus.

Le ton est donné et le contenu est clair : équilibrer le régime des retraites signifie prélever exclusivement sur les salariés, les chômeurs, voire les futurs retraités, de quoi verser une pension à ceux qui auront travaillé toute leur vie à faire tourner l'économie et la société, à en fabriquer les richesses.

Or c'est ce qui se passe déjà. Ce sont les travailleurs qui cotisent pour la retraite des anciens travailleurs, par le biais du système de répartition, et en partie pour la leur propre.

Les cotisations dites patronales, voire les fonds apportés par l'État, ont en réalité la même provenance.

La prétendue recherche d'un équilibre n'est qu'une tentative de limiter la part des richesses produites allant au revenu des retraités, une dépense considérée comme improductive. En revanche, il n'est pas question de limiter l'avidité des groupes capitalistes du CAC40, qui ont versé cette année à leurs actionnaires 60 milliards d'euros de dividendes, soit cinq fois la somme que le gouvernement dit devoir trouver pour équilibrer les retraites. La preuve qu'il ne cherche pas là où il faut !

Un article du projet de loi sur la réforme des



retraites adopté en Conseil des ministres le 24 janvier, le système par points rejeté par des dizaines de milliers de manifestants comme par une opinion publique majoritaire, le démontre. La fameuse valeur du point, sa valeur d'acquisition comme sa valeur de service – ce qu'on touchera à la retraite –, serait fixée par la future caisse nationale de retraite universelle, qui remplacerait toutes les autres et dont le directeur serait nommé par le gouvernement, et au besoin par décret (art. 9). Le gouvernement, celui-là ou les suivants, aurait donc

entièrement la main sur l'évolution de ces taux, sans la moindre garantie qu'ils ne baisseront pas après liquidation, là encore en fonction de l'impératif de l'équilibre.

Le Medef, qui approuve le projet, se dit prêt à participer pleinement à la conférence. Il n'est pas question pour lui d'explorer d'autres pistes. Par exemple embaucher, en créant un million d'emplois, rapporterait 10 milliards d'euros de cotisations supplémentaires ; égaliser les salaires féminins avec les masculins ajouterait mécaniquement 6 milliards de recettes de

cotisations par an ; supprimer les exonérations de cotisations sociales patronales fournirait encore près de 70 milliards par an. Et, surtout, cesser les aides publiques aux entreprises économiserait d'emblée 140 milliards par an.

La logique d'un pouvoir aux mains des capitalistes est de prélever sur les travailleurs et les classes populaires tout ce qui peut servir à enrichir davantage les milliardaires d'ici et d'ailleurs. C'est justement ce que refusent les travailleurs mobilisés contre cette réforme.

Viviane Lafont

Chômage : le gouvernement voit une baisse

D'après les dernières statistiques publiées le 27 janvier par le ministère du Travail, le chômage aurait baissé en 2019 de 3,3% pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, ceux qui n'ont eu aucune activité, et d'un peu plus de 3% en prenant en compte toutes les catégories de demandeurs d'emploi, y compris ceux qui effectuent quelques heures de travail par mois.

Certains commentateurs évoquent le durcissement des nouvelles conditions d'inscription à Pôle emploi : l'obligation d'avoir travaillé 6 mois sur 24 mois, au lieu de 4 mois sur 28, aurait empêché une partie des chômeurs de s'inscrire au quatrième trimestre 2019. Et cela expliquerait le chiffre de chômeurs en forte baisse pour ce trimestre-là. Mais, quelles qu'en soient

les raisons, il reste que le nombre de demandeurs d'emploi, sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris, sauf Mayotte), se monte encore à 6,415 millions de personnes.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est félicité de ce résultat, qui témoigne selon lui de la réussite de la politique gouvernementale. Les aides au patronat et les plus grandes

facilités pour licencier auraient enfin permis de faire baisser le chômage.

« Le chômage baisse et tout le monde s'en fout », aurait déclaré un autre ministre, dénonçant l'ingratitude de

l'opinion. Mais ce ne sont pas ces chiffres sujets à caution et instantanés qui peuvent effacer la réalité vécue par les travailleurs : celle des centaines d'emplois supprimés dans la grande

distribution, comme encore récemment à Auchan, des fermetures d'usines comme Ford à Bordeaux ou Peugeot dans le Doubs, ou celle des suppressions de postes dans les banques ou l'industrie pharmaceutique, comme Sanofi. Voilà les préoccupations quotidiennes de bien des salariés.

Début décembre, Le Maire lui-même, à propos de l'avenir de l'emploi dans les grandes sociétés, évoquait la possibilité d'un « carnage », avec par exemple la suppression de 15 000 emplois dans le secteur automobile. Aujourd'hui, il a l'autosatisfaction facile et la mémoire courte.

Sylvie Maréchal



Tromperie aux offres d'emploi

Près de la moitié des offres d'emploi publiées sur le site de Pôle emploi sont illégales et la plupart du temps mensongères. C'est ce qu'ont constaté pour la troisième année de suite les militants de la CGT chômeurs, en vérifiant au plus près ces offres, à Paris et en Seine-Saint-Denis.

On trouve de tout sur

ce site. Certaines annonces ne renvoient à aucun emploi réel ; d'autres promettent un travail à Paris alors que celui-ci se trouve en banlieue ou même à Marseille ; d'autres encore font miroiter un CDI pour attirer des candidats auxquels on ne propose finalement qu'un contrat d'intérim ou un CDD. Une proposition de

franchise pour un commerce a même été présentée comme un CDI.

Les chômeurs menacés de radiation subissent une intense pression pour accepter n'importe quel emploi. Leur contrôle a été renforcé, tandis que les conseillers de Pôle emploi n'ont même plus le temps de les écouter pour définir avec eux ce

qu'ils pourraient faire. Quant à vérifier la véracité des offres, il n'en est pas question. Ainsi, pendant que les ministres se succèdent pour entonner le couplet du « chômeur qui ne voudrait pas travailler », des plateformes privées ou des employeurs véreux peuvent abuser les chômeurs en toute impunité. Non seulement il

n'y a qu'une offre pour neuf demandeurs d'emploi, mais la moitié sont mensongères.

« Il n'y a qu'à traverser la rue pour trouver un emploi », avait osé dire Macron. Dans la réalité, ce serait plutôt : il suffit de cliquer sur le site de Pôle emploi pour avoir une proposition bidon.

Daniel Mescla

Électricité : troisième hausse en dix mois

L'électricité augmente le 1^{er} février de 2,4%. Déjà le 1^{er} juin 2019 elle avait grimpé de 5,9% et à nouveau le 1^{er} août 2019 de 1,23%. En tout, cela fait près de 10% d'augmentation en dix mois exactement. C'est énorme!

Les raisons données sont fantaisistes. Il s'agirait nous dit-on d'assurer l'entretien et le maintien en bon état du parc nucléaire. Il est tout à fait exact que ce problème existe. Mais EDF a de l'argent pour cela, prélevé sur les factures de ses millions de clients. Non seulement EDF a de l'argent, mais la société fait de gros bénéfices, de l'ordre de 2,5 à 3 milliards d'euros par an, et encore 1,2 milliard en 2018, une baisse momentanée, pour des raisons comptables, alors que la production

nucléaire et hydraulique était en expansion.

EDF a de quoi assurer l'entretien de ses centrales avec l'argent qu'elle a, et elle dégage même des bénéfices. Alors, pourquoi cette hausse? C'est qu'EDF n'est pas seule à la mangeoire, il y a depuis quelques années les fournisseurs dits concurrents d'EDF, dont les tarifs, sans être tout à fait les mêmes, sont cependant calqués sur ceux d'EDF.

Dix ans après l'ouverture du marché à la

concurrence, il existait en 2019 une trentaine de fournisseurs alternatifs, dont la grande majorité ne produit pas le moindre électron. Pour exister, il leur suffit d'un bureau et d'un téléphone. C'est une prétendue concurrence, au nom de la libre concurrence. Mais, pour que ces concurrents fictifs puissent vivre, il leur faut des tarifs intéressants, avec bien entendu une source d'électricité. C'est pourquoi EDF a l'obligation de leur vendre une partie (et même, actuellement, la quasi-totalité) de son électricité nucléaire.

Ces concurrents alternatifs s'approvisionnent soit chez EDF, soit sur le marché de gros qui existe à l'échelle



Lupa

de l'Europe. Il se trouve que les prix de gros ont beaucoup augmenté en ce moment. Les alternatifs se rabattent donc tous sur le nucléaire d'EDF, qui est totalement dépassé. EDF a l'obligation de vendre 100 térawattheures (milliards de kilowattheures). Les alternatifs en réclament 147 et, finalement, en obtiendront davantage. En même

temps les tarifs grimpent et la prétendue concurrence est sauvée au détriment des consommateurs.

En fin de compte, EDF y gagne et les fournisseurs alternatifs encore plus. Cette hausse n'a d'autre objectif que d'assurer les profits d'une bande de spéculateurs aigrefins.

André Victor

Plus de jus à Orly

Au matin du 19 janvier, dans les ateliers, hangars, usine et bureaux d'Air France à Orly-Nord, Villeneuve-le-Roi et Paray-Vieille-Poste, une coupure de courant a plongé tout le monde dans le noir. La CGT Énergie du Val-de-Marne a revendiqué cette coupure,

dans le cadre du refus de la réforme des retraites.

Comme nous n'étions pas pressés d'aller travailler, cela ne nous a pas gênés. Il faudra juste prévoir des cafetières à piles.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Air France Orly-Nord Villeneuve

L'arène de l'ARENH

Jusqu'à présent, EDF avait l'obligation de vendre à ses concurrents le quart environ de sa production d'origine nucléaire, soit 100 térawattheures, au prix de 42 euros le mégawattheure. La direction d'EDF n'a cessé de se plaindre de cette obligation et surtout de ce tarif jugé trop bas, qui la ruine au profit de ses concurrents. Ce système s'appelle

l'ARENH, Accès régulé au nucléaire historique.

Mais maintenant les choses sont en train de changer: c'est la presque-totalité de la production nucléaire (360 térawattheures) qu'EDF aura l'obligation de vendre si les alternatifs le lui demandent. Mais en revanche les tarifs seront relevés: il n'y aura pas de prix fixe, mais un «corridor de

tarifs», entre 42 et 48 euros le mégawattheure, fixé par la CRE, Commission de régulation de l'énergie, ce qui reste encore intéressant pour les fournisseurs alternatifs.

C'est un marchandage pour savoir de quelle façon détrousser les consommateurs en assurant la meilleure répartition entre ceux qui les détroussent.

A.V.

Aéroports régionaux: une gestion de haut vol

En moins de dix ans, une grande partie des aéroports français ont été privatisés, en totalité ou en partie, alors qu'ils étaient auparavant propriété de l'État, et donnés en gestion par les collectivités locales, généralement aux chambres de commerce et d'industrie (CCI).

Les différents gouvernements ont progressivement bradé les aéroports régionaux.

Depuis, ces aéroports sont devenus, pour le plus grand bonheur des nouveaux

propriétaires, de véritables machines à cash, le transport aérien ne cessant de progresser. L'aéroport de Nice a vu passer 14,5 millions de passagers en 2018, soit une croissance de 50%

en dix ans. Celui de Toulouse-Blagnac atteint désormais presque 10 millions de voyageurs, un chiffre multiplié par deux en dix ans...

Vinci a été le principal bénéficiaire de ces privatisations, puisqu'il contrôle actuellement douze aéroports, parmi lesquels Lyon-Satolas, Rennes, Nantes, Clermont-Ferrand, Grenoble... Eiffage se lance également dans la partie et a acheté

récemment l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Ces deux compères sont également, comme par hasard, parmi les principaux concessionnaires d'autoroutes.

En décembre dernier, le président de la métropole de Lyon, David Kimelfeld, avait poussé son cri de protestation contre Vinci, gestionnaire de l'aéroport de Lyon-Satolas: « Depuis sa privatisation en 2016, Aéroport de Lyon a distribué 74 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires... Non seulement Vinci distribue l'ensemble des bénéfices à ses actionnaires, ce qu'on ne fait jamais dans une entreprise, mais il pioche dans les réserves de trésorerie. » Évidemment, Kimelfeld n'a rien d'un révolutionnaire. Il n'est que le concurrent de Gérard Colomb aux prochaines élections, lui qui se félicitait d'avoir trouvé en Vinci « un opérateur, un vrai », et un partenaire de confiance.

Mais, visiblement, vider la caisse au profit des

actionnaires n'est pas une spécialité lyonnaise. Dans tous les aéroports privatisés, la quasi-intégralité des bénéfices sont transformés en dividendes, et l'essentiel des fonds de trésorerie remontent aux actionnaires. Ainsi, à Clermont-Ferrand, l'actionnaire a reçu 1,1 million de dividendes pour 750 000 de bénéfices. À Grenoble, les actionnaires se sont partagé 2,4 millions, pour 1,8 million de bénéfices, laissant les caisses vides. Pour cet aéroport, ils ont même réussi à faire payer les investissements par les contribuables: sur 19 millions d'euros investis entre 2009 et 2019, 3 millions ont été payés par Vinci, et 13 par le département.

Gouvernance locale et ministres, tous se retrouvent d'accord: Vinci, Eiffage et consorts sont là pour poursuivre leurs vols. Le tout est de s'entendre sur le bon usage des aéroports.

Bertrand Gordes



XAVIER DEFENOY/MAXPPP

Enseignement: les E3C provoquent la colère

Depuis une semaine, une partie des enseignants de classe de première commencent à faire passer des épreuves communes de contrôle continu, dites E3C.

Ces épreuves font partie du baccalauréat depuis l'entrée en vigueur de la réforme du ministre de l'Éducation Blanquer.

Les E3C focalisent le mécontentement dans les lycées, alors même que le mouvement contre la réforme des retraites n'est pas terminé. Les professeurs concernés ont reçu les propositions de sujets avec retard. Ils ont eu le sentiment de ne pas pouvoir préparer

correctement leurs élèves. Certaines épreuves sont considérées comme trop difficiles dans cette période de l'année, avec un semestre de cours en moins.

Les mauvaises conditions ont été très commentées. Les emplois du temps et la vie des autres classes ne doivent pas être perturbés. En conséquence, les élèves passent des questionnaires à choix multiples les uns à côté des autres. Un seul

professeur surveille et c'est le plus souvent suite aux protestations qu'un autre enseignant ou surveillant a été affecté dans le couloir, pour éviter de mettre deux surveillants par salle. Les salles dans lesquels les vidéos nécessaires à l'épreuve de langue doivent être visionnées peuvent être sans rideau.

Les représentants de l'administration répondent aux inquiétudes et préoccupations des enseignants en disant qu'ils respectent les textes de la réforme, qui

précisent justement qu'il ne s'agit pas d'examen.

Tout cela a conduit à des coups de colère des lycéens et des enseignants, des blocages de lycées, des refus de passer les épreuves ou de les faire passer, des grèves... avec dans certains cas l'intervention de la police.

Les E3C sont une des économies substantielles attendues par le ministère grâce à la nouvelle mouture du baccalauréat. Les enseignants peuvent constater que la préoccupation du ministère est d'abord de

supprimer des heures de cours et des postes, renforçant le caractère inégalitaire de l'éducation.

Cette réforme amplifie encore les défauts du modèle antérieur. Le système en vigueur dans l'enseignement secondaire n'a certes jamais vraiment eu l'objectif de former toute la jeunesse ou de lutter contre les inégalités sociales. Mais la compression des dépenses consacrées par l'État à l'Éducation l'en éloigne encore plus.

Ines Rabah



Dans la manifestation parisienne, le 24 janvier.

Lycée de Thiais : grève contre la réforme Blanquer

Au lycée Guillaume-Apollinaire de Thiais dans le Val-de-Marne, les professeurs se sont mobilisés pour dénoncer les conditions dans lesquelles se déroulent les épreuves du bac E3C.

Une assemblée générale s'est tenue, où 40 enseignants sur 44 se sont prononcés, lors d'un vote à main levée, pour une journée de grève lundi 27 janvier, premier jour des épreuves. Ils ont contacté les associations de parents d'élèves et organisé une réunion avec les parents. 70 parents sont venus, inquiets et mécontents de la façon dont leurs enfants sont traités dans ces examens: 35 élèves par classe, un seul surveillant, une épreuve pour laquelle ils n'ont pas été assez préparés... Au-delà de la réforme Blanquer, personnels et parents dénoncent la

réforme des retraites, le gel des salaires, la dégradation des conditions de travail des personnels et le mépris avec lequel le gouvernement les traite.

Le 27 au matin, une trentaine de professeurs accompagnés de parents et d'élèves étaient devant le lycée dès 7h30 pour un rassemblement très festif! Banderoles, guirlandes et affiches avec des slogans ont été placés sur la grille du lycée. Table de camping, café, thé et petits gâteaux étaient prêts à être dégustés. À 10 heures au moment de la récréation, sous les yeux bienveillants et amusés des élèves, une chorale de professeurs grévistes a fait un tour de chant, terminé par un chant guerrier... Un rassemblement joyeux et fraternel!

Correspondant LO

Lannion : C'est pas dans les salons...

Après une manifestation regroupant 700 participants le 24 janvier au matin à Lannion, dans les Côtes-d'Armor, l'intersyndicale CGT, FO, Solidaires, FSU, gilets jaunes a pris la décision de finir la journée par un défilé aux flambeaux puis de se rendre aux vœux du président de l'agglomération, Joël Le Jeune, qui recevait dans les salons.

L'objectif était d'obtenir une réponse au courrier qui avait été envoyé à tous les maires, leur demandant de se positionner par rapport à la réforme des retraites, courrier auquel aucun d'entre eux n'avait répondu.

Devant la salle des Ursulines, l'entrée était défendue par un cordon de police stoppant les manifestants dans leur progression. Devant le tumulte des contestataires, le président accompagné de quatre élus a dû venir à leur rencontre. Il s'en est suivi un dialogue de sourds à la fin duquel M. Le Jeune a conseillé aux manifestants de négocier. Il a dit aussi qu'il était prêt à

rencontrer une délégation dans les prochains jours...

Sa réponse était accueillie par des huées et les cris des manifestants qui scandaient: «Retrait, retrait, un point c'est tout, augmentation générale des salaires et des pensions.»

Pendant ce temps d'autres manifestants réussissaient à s'introduire dans les cuisines, accueillis chaleureusement par le personnel assurant le service de la soirée. Le groupe d'une cinquantaine de personnes s'engouffrait alors dans la salle de réception en scandant «Retrait, retrait du plan Macron», interrompant l'orchestre et

ces messieurs-dames fort surpris. Décision fut prise et annoncée par mégaphone de faire passer parmi les invités le drapeau pour la caisse de grève. La somme récoltée a été de zéro euro.

Certains ont alors réalisé une chorégraphie sur une chanson contestataire, une danse très applaudie... par les manifestants, avant que ceux-ci, non sans avoir dégusté les petits fours et bu une coupe de champagne, décident de quitter les lieux tous ensemble, laissant les élus à leurs agapes.

La traversée de la salle s'est faite en entonnant fièrement le chant des gilets jaunes accompagné par l'orchestre, solidaire de l'action menée.

Rendez-vous a été pris pour les jours suivants, et notamment la prochaine journée d'action du 29 janvier.

Correspondant LO



À Lannion, le 24 janvier.

SNCF – RATP : la contestation n'est pas près de s'arrêter

Mercredi 29 janvier encore, de nombreuses manifestations étaient organisées dans tout le pays contre le projet de réforme des retraites du gouvernement Macron-Philippe.

La semaine précédente, les actions proposées par les grévistes de la RATP et de la SNCF ont été nombreuses et variées : tournées dans les secteurs, collectes à la porte d'entreprises privées, retraites aux flambeaux particulièrement réussies dans de nombreuses villes, fêtes organisées pour soutenir les grévistes, perturbation des vœux de différents directeurs, ministres et autres députés LREM, etc.

La manifestation du vendredi 24 janvier, septième manifestation interprofessionnelle, a été un succès. Le nombre de manifestants a même dépassé celui de la journée du jeudi 16 janvier : près de 250 000 (contre 187 000) dans toute la France, 31 000 (contre 28 000) à Paris, selon les chiffres de la police.

Le 24 janvier, le taux de grévistes était lui aussi plus important que le 16 à la SNCF, atteignant 32,5 % (contre

30 %) pour les conducteurs, 27 % (contre 18 %) pour les contrôleurs. Côté RATP, plusieurs lignes de métro étaient de nouveau très perturbées. Un nombre significatif d'agents SNCF et RATP, qui avaient repris le travail précédemment, avaient choisi de se remettre en grève pour la journée. Cela s'était d'ailleurs vu dans les assemblées générales, bien plus nombreuses que les jours précédents.

Dans les manifestations, toujours aussi dynamiques et déterminées, le sentiment général était d'abord la fierté d'avoir tenu en grève pendant une durée historique : le vendredi 24 janvier était le 51^e jour de grève pour ceux qui n'avaient pas repris depuis le 5 décembre, et la grève continuait jusqu'à mercredi 29, voire vendredi 31, pour le dernier carré. Beaucoup n'ont pas du tout envie de reprendre le travail après ces quasi deux mois de liberté !

Le Havre : une grosse manifestation chez Philippe

Vendredi 24 janvier, dans les principales artères du Havre, entre 9 000 personnes selon la police et 60 000 selon la CGT ont défilé, soit une très grosse manifestation pour la ville.

À l'appel de la CGT, des manifestants étaient venus d'autres villes normandes comme Rouen, Caen, Dieppe, Cherbourg, Flers ou Fécamp. Ils voulaient exprimer leur opposition au projet de réforme des retraites, dans la commune dont Édouard Philippe a été le maire, avant, pour certains, de rentrer dans leur ville pour une deuxième manifestation l'après-midi.

Le cortège de l'éducation

était particulièrement fourni et combatif et, le matin, une assemblée générale avait réuni 200 salariés de la maternelle à l'université. Les dockers et les travailleurs portuaires étaient également très nombreux. Depuis début janvier, les dockers ont fait trois jours de grève par semaine, et les remorqueurs maritimes, qui guident les plus gros bateaux dans le port, ont fait grève les 72 heures suivantes. Cela a quasiment



Les liens de solidarité tissés entre les grévistes, les moments forts vécus tout au long de cette grève, toutes et tous en parlant avec émotion. Comme l'a dit un gréviste du dépôt de bus de Montrouge : « Il y a un avant cette grève et il y a un après. Je ne serai plus jamais le même homme ! »

Tous les travailleurs mobilisés sont aussi convaincus que le mouvement de contestation contre la réforme des retraites reste vivace et va continuer, même si la grève reconductible a pris fin au cours de la semaine précédente dans la plupart des secteurs de la RATP et de la SNCF. Ce sentiment semble partagé par une grande majorité de

travailleurs, comme le montrait un sondage réalisé le 24 janvier : 70 % des sondés estimaient que le mouvement de protestation allait se poursuivre.

Les travailleurs mobilisés sont prêts à se remettre en grève et à repartir en manifestation à l'occasion des prochains temps forts, à participer aux actions qui sont déjà programmées dans différents endroits pour les jeudi 30 et vendredi 31 janvier et qui ne manqueront pas de continuer. Ils revendiquent toujours le retrait de la réforme des retraites, la seule revendication juste, même s'ils sont conscients qu'il aurait fallu l'entrée en grève de secteurs entiers du privé pour l'obtenir. Ils sont aussi déterminés à se mobiliser pour défendre

leurs camarades menacés de sanctions par des directions revanchardes.

La grande majorité des travailleurs continuent aussi à soutenir le mouvement de contestation. Le dernier sondage sur le sujet, réalisé mercredi 22 janvier, faisait état de 61 % de sondés favorables au retrait de la réforme. Le soutien financier aux grévistes n'a pas faibli et s'est même renforcé, alors que la date approche où certains d'entre eux vont recevoir des fiches de paie à zéro euro. Dans toutes les manifestations, les nombreuses caisses de grève portées par les grévistes se sont toutes bien remplies.

Macron et le grand patronat qu'il sert n'en ont décidément pas fini avec la contestation !

Valérie Fontaine

SNCF – Nantes

La solidarité avec les cheminots grévistes continue à s'exprimer. Ainsi, la manifestation aux flambeaux du jeudi 23 janvier a rassemblé plus d'un millier de personnes dans les rues de Nantes et a permis aux cheminots grévistes de récolter plusieurs centaines d'euros. Le lendemain, plus de 7 000 manifestants se sont retrouvés, plus nombreux encore que la semaine précédente, et les

gestes de soutien financier étaient très émouvants.

L'assemblée générale du vendredi 20, où les cheminots grévistes se sont retrouvés trois fois plus nombreux qu'en début de semaine, a discuté du temps fort suivant. Un rendez-vous était prévu dès lundi 27 pour ceux qui veulent continuer la grève et la lutte. L'aiguillage s'est remis en grève ce jour-là.

Achères

À Achères, la grève contre la réforme des retraites s'est poursuivie en reconductible jusqu'au lundi 27 janvier. La grosse vingtaine de grévistes participant aux assemblées a multiplié les actions pour continuer le mouvement.

Mardi 21 et mercredi 22, les lycéens de Sartrouville ont ainsi pu voir leurs professeurs aux côtés d'une quinzaine de cheminots en grève s'adressant à eux pour les impliquer dans la lutte contre la réforme des retraites. Le lendemain, c'est aux ouvriers de Renault – Cergy qu'une visite

était rendue, avant de participer à une manifestation de nuit à Poissy. Vendredi 24, une vingtaine de cheminots d'Achères étaient à la manifestation avec leur banderole.

Lundi 27, il a été décidé de continuer la grève sur les temps forts, mais quelques-uns souhaitaient tout de même se retrouver pour discuter d'éventuelles actions le lendemain. La préoccupation de chacun est de continuer à faire vivre le mouvement auprès des collègues et des travailleurs des autres secteurs.

Correspondants LO



RATP : riposter aux menaces de sanctions

Deux agents de la RATP en grève depuis le 5 décembre, respectivement des dépôts de Vitry-sur-Seine et de Flandre, ont reçu une convocation pour un entretien disciplinaire.

La direction leur reproche d'avoir organisé et participé personnellement à des opérations de blocage de la sortie des véhicules. Ils sont convoqués pour faute lourde et menacés de licenciement.

Au dépôt de Vitry-sur-Seine, trois grévistes sont déjà passés en entretien disciplinaire et risquent aussi le licenciement. Ces cinq grévistes sont des militants de la CGT, actifs dans l'organisation du mouvement de grève contre la réforme des retraites sur leurs dépôts respectifs.

Il est évident pour tout le monde qu'à travers eux la direction de la RATP veut se venger de cette grève exceptionnelle par sa durée. Elle veut casser le moral et la colère, et faire passer le message aux salariés mobilisés de ce qu'il peut leur en coûter lorsqu'ils osent contester.

Lundi 27 janvier, cet acharnement contre les travailleurs mobilisés a poussé l'un des grévistes sanctionnés de Vitry à un acte de désespoir. Dès que les agents du dépôt ont appris la nouvelle,

ils ont cessé le travail et se sont mis en droit de retrait. Ceux qui ne travaillaient pas ce jour-là sont venus au dépôt, rejoints par des travailleurs d'autres secteurs. Au total, 200 personnes étaient réunies pour exprimer leur colère et leur détermination à continuer de se battre.

De son côté, la direction locale n'a rien trouvé à dire aux salariés regroupés devant le dépôt. Elle a continué de travailler comme si de rien n'était ! Face à ce mépris, les travailleurs réunis sont entrés dans le dépôt pour se faire entendre du directeur : « On ne va pas se taire malgré vos menaces et vos sanctions », « On ne baissera pas la tête », et tout le groupe a scandé « Retrait des sanctions ! »

La direction a choisi de convoquer le même jour à la même heure les deux agents sur leurs dépôts respectifs de Flandre et de Vitry, avec la volonté manifeste de diviser les travailleurs voulant se mobiliser contre les sanctions. Cela n'a fait que renforcer leur détermination, et ils appellent maintenant tous les



Rassemblement devant le commissariat du 8^e arrondissement de Paris le 15 janvier.

travailleurs de la RATP, mais aussi des autres secteurs en grève, et même des entreprises privées auxquelles ils sont allés rendre visite, à aller le 3 février soutenir les grévistes menacés : ceux qui travaillent dans le nord iront à Flandre, ceux dans le sud à Vitry. Des responsables politiques sont attendus. Nathalie Arthaud a annoncé qu'elle serait présente.

Depuis le 5 décembre, confrontés à la police, aux

CRS et aux huissiers sur les dépôts, les travailleurs ont montré qu'ils étaient capables de se mobiliser malgré la répression. Ils sont conscients que leur force,

c'est la solidarité qu'ils ont créée entre eux et avec les travailleurs mobilisés des autres secteurs. C'est tous ensemble qu'ils lutteront pour le retrait des sanctions.

Dépôt de Nanterre

Lundi 20 janvier, la direction, qui ronge son frein depuis des semaines, annonçait 15% de grévistes sur le dépôt. C'était la première fois qu'elle annonçait un chiffre de grévistes.

Elle espérait sans doute démoraliser ceux qui étaient encore en grève reconductible, en annonçant un chiffre qu'elle considère comme faible. Le moral des grévistes ne fut pas atteint puisque, pour la journée de mobilisation de vendredi 24 janvier, on pouvait compter moins

de 45% des bus sortant du dépôt. Mais, pour savoir cela, les machinistes ont dû faire leur propre comptage, car face à la mobilisation la direction ne sait plus compter !

Plusieurs dizaines de machinistes ont continué d'être actifs dans la période, multipliant les rencontres et les actions. Mardi 21 janvier, une réunion s'est tenue dans une école, organisée conjointement avec des professeurs des écoles et rassemblant 60 parents d'élèves pour un moment fort d'échanges et

de fraternité. Vendredi 24, plus de vingt machinistes ont participé à la manifestation parisienne derrière leur magnifique banderole.

Il y a eu aussi la fête de samedi soir 25 janvier, qui a rassemblé une centaine de personnes. Elle a été à l'image du mouvement, mélangeant des grévistes, leurs familles, leurs amis venant de bien des secteurs : RATP, SNCF, enseignants, postiers, hospitaliers, étudiants, etc. La soirée s'est poursuivie tard tant les discussions étaient nombreuses.

Dépôt de Pleyel : un gréviste arrêté

Mardi 28 janvier au matin, un conducteur de bus gréviste, qui était présent au piquet du dépôt de bus de Pleyel, a été interpellé par la police dans les toilettes du centre, accusé d'avoir allumé un feu d'artifice. Il a été menotté comme un individu dangereux et envoyé en garde à vue.

La direction du dépôt était évidemment complice, ayant donné les renseignements nécessaires à

la police pour que celle-ci puisse le reconnaître.

Les grévistes sont immédiatement partis au commissariat de Saint-Denis où leur camarade était retenu, bientôt rejoints par d'autres travailleurs mobilisés.

Il a rapidement été relâché, mais il est convoqué le 4 février. Une date que tous les présents ont retenue pour revenir nombreux le soutenir.

Métro ligne 13

Au terminus de Carrefour-Pleyel, les grévistes étaient encore 24 réunis en assemblée générale le vendredi 24 janvier, jour de la manifestation interprofessionnelle. Des travailleurs de PSA - Saint-Ouen, en grève ce jour-là pour se joindre à la manifestation, étaient venus avec une enveloppe avec plus de 300 euros de soutien. Tous sont partis ensemble à la manifestation, les grévistes de la RATP emportant tout leur équipement : banderole, pancartes, mégaphone et caisse de grève, qui a de nouveau été bien remplie par les manifestants.

Les grévistes se sont encore donné rendez-vous pour une assemblée générale le dimanche 26 janvier à midi. Pour les 17 présents ce jour-là, il devenait évident que la

grève reconductible n'était plus à l'ordre du jour, bien que sur la ligne et dans plusieurs secteurs il reste des grévistes très déterminés.

Le choix fait a été d'appeler à continuer à se mobiliser au moins pour les journées interprofessionnelles, afin d'envoyer à tous les secteurs du privé et du public le message que les travailleurs de la RATP sont encore déterminés à se battre contre la réforme des retraites, et de montrer au gouvernement qu'ils ne sont pas vaincus.

À la question posée en assemblée, « Si le mouvement redémarre ailleurs, est-ce qu'on se remet en grève reconductible de nouveau ? », les grévistes présents ont tous levé la main pour répondre oui.

Correspondants LO



Hôpitaux: nouvelle journée de grève le 14 février

Jeudi 23 janvier a eu lieu une assemblée générale du CIH (collectif interhospitalier) à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière. 74 personnes étaient présentes, dont une majorité de médecins venant de différents hôpitaux, dont la Pitié, Trousseau, Rothschild, Charles-Foix, Saint-Antoine. Une nouvelle journée d'action a été annoncée pour le 14 février.

La discussion a porté sur le bilan de la grève du codage des actes médicaux. Certains la continuent; d'autres l'ont arrêtée, suite aux pressions de leur direction, telles que des menaces et du chantage sur les effectifs ou sur la baisse des financements de traitements coûteux. La direction de l'Assistance publique de Paris a aussi tenté de culpabiliser les médecins, en chiffrant à 300 millions le manque à gagner et en les accusant d'une plus grande perte de recettes s'ils continuent leurs actions. Beaucoup de praticiens découvrent que, lorsque l'on entame un mouvement de contestation, cela entraîne des réactions de l'administration, et qu'il faut tenir collectivement.

Beaucoup ont remarqué aussi que c'était la preuve que cette action de grève du

codage gênait le ministère et qu'il fallait continuer.

Puis a été abordée l'entrevue avec le ministre de la Santé. Les médecins présents en sont ressortis très amers, car Agnès Buzyn leur a dit en tout et pour tout que les revendications avaient été prises en compte et qu'elle y avait déjà répondu.

Le débat a porté aussi sur les nouvelles organisations des hôpitaux en DMU (départements médicaux universitaires), qui regroupent des spécialités au-delà de chaque hôpital. Cela fait suite à l'organisation des hôpitaux en pôles, il y a quelques années. Comme l'a redit un médecin, les pôles avaient servi à mutualiser les moyens, ce qui avait fait éclater les équipes et avait permis de faire des économies. Les DMU ont la même fonction. Elle précisait qu'il fallait continuer le



Dans la manifestation du 24 janvier.

mouvement, car on ne pouvait plus reculer: dans son service de réanimation par exemple, il manque 50% de l'effectif d'infirmières.

La démission des chefs de service des nombreuses fonctions administratives auxquels ils participent a été discutée, pour les soutenir dans leur démarche. L'un a proposé que les démissionnaires fassent des réunions dans leur service avec le personnel pour leur en faire part. La tribune a proposé aussi de faire un recensement des fermetures de lits et des problèmes

d'effectifs à travers un site, pour montrer que rien n'est réglé.

La nouvelle journée de grève et de manifestation décidée pour le 14 février dans les hôpitaux devra être préparée, pour diminuer l'activité partout et ne s'occuper ce jour-là que des urgences.

Le mouvement de contestation continue donc. Le CIH n'a cependant pas appelé aux manifestations contre la réforme des retraites, estimant qu'il n'avait pas de mandat sur ce sujet et qu'il n'avait de légitimité que

concernant les hôpitaux. Cette position a été contestée par certains participants à l'assemblée générale, car bien évidemment les deux questions sont liées.

Les attaques du gouvernement servent à récupérer par tous les moyens et dans tous les secteurs des milliards pour les déverser aux grands groupes capitalistes. Alors, tous ceux qui veulent contester ces choix ont raison et doivent le faire ensemble. La grève du 14 février doit être de nouveau une réussite.

Correspondant LO

Hôpital de Meulan: dignité, respect, bienveillance



Une des pancartes improvisées par le personnel du Chimm, l'hôpital de Meulan-Les Mureaux, dans les Yvelines, lors du rassemblement organisé le 27 janvier, affichait ces trois mots en forme de revendication.

La directrice de l'établissement, qui avait annoncé un discours de bons vœux ce jour-là à 16 heures, a tout annulé. Elle a récolté en échange, sous ses fenêtres, un rassemblement d'une centaine de salariés et militants syndicaux venus exprimer leurs vœux à eux.

Et elle a dû en entendre

des vertes et des pas mures car, outre les conditions de travail déplorables et le manque de personnel dans tous les services de ce petit établissement indispensable dans une ville populaire, les revendications des travailleuses de l'Ehpad voisin sont venues s'ajouter au chœur des mécontents.

Comme le proclamaient les pancartes, tout fait défaut, depuis les salariés en suffisance pour assurer soins et dignité aux patients et aux pensionnaires, jusqu'aux gants à la bonne taille et aux serviettes de toilette.

À part une annonce d'embauches et de crédits supplémentaires, mais ce n'était visiblement pas d'actualité, la directrice d'établissement n'avait en effet pas grand-chose à répondre!

Correspondant LO

Manips radio - Lille: rassemblement réussi

Dans le climat de contestation actuel sur les retraites et au sein des hôpitaux, les MERM (manipulateurs en électroradiologie médicale) ont voulu eux aussi faire entendre leurs revendications le 21 janvier, lors d'une deuxième journée nationale de protestation qui a été bien suivie partout en France.

Une première journée, durant laquelle les manips s'étaient rassemblés sur leurs différents établissements, avait eu lieu le 21 novembre. Cette fois, les manips de la région se sont coordonnés sur les réseaux sociaux afin de se rassembler à Lille devant le siège de l'ARS (Agence

régionale de santé). 200 manifestants et grévistes sont venus, notamment des centres hospitaliers de Lens, Armentières, Amiens, Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Béthune, et également de centres privés comme les MERM du centre Oscar-Lambret de Lille, dont la présence a été

remarquée et appréciée. Dans de nombreux services, le nombre de grévistes tournait autour de 80% à 100% mais beaucoup n'ont pas pu se rendre à la manifestation, notamment en raison des assignations.

Ces professionnels de santé, chargés de réaliser l'imagerie utile aux diagnostics (radio, scanner, IRM, médecine nucléaire), la radiothérapie (traitement des cancers) ou encore d'aider lors d'interventions en bloc opératoire, réclament l'application des différentes primes reconnues à l'ensemble du personnel

soignant telles que la prime Veil ou la prime Buzyn, qu'a obtenues le personnel des Urgences grâce à sa mobilisation cet été. Ils ont aussi repris la revendication qui est celle de leurs collègues des Urgences de 300 euros d'augmentation de salaire et des embauches afin de pallier le manque criant de personnel, chez les manips comme dans tout l'hôpital, et de pouvoir mieux prendre en charge les patients.

Le rassemblement s'est déroulé dans une ambiance joyeuse, ponctué de chants et de slogans: « Pas de radio, pas d'hosto », « Manips

en colère » ou encore « Métier formidable, statut formidable ». Une délégation composée de MERM, accompagnée par la CGT, a été reçue par des représentants de l'ARS, qui ont assuré remonter les revendications au ministère.

Qu'ils le fassent ou non, ces travailleurs ont apprécié de se retrouver, conscients qu'une seule journée de mobilisation, même réussie comme celle du 21, ne suffira pas. Il en faudra d'autres et, comme le chantaient les manifestants, « Nous, Buzyn, on lâchera rien. »

Correspondant LO

Mahle Behr – Rouffach : en grève contre les licenciements

Depuis l'annonce de 236 suppressions de postes en octobre, l'ambiance au travail était délétère à l'usine Mahle Behr de Rouffach, dans le Haut-Rhin, qui fabrique des climatiseurs de voiture.

Les salariés attendaient les annonces de la direction, qui sont tombées avec des indemnités de départ bien inférieures à ce qui avait été accordé lors du dernier plan de licenciements. Les syndicats ont organisé des réunions d'information sur les propositions de la direction en disant : « Il faudra bien se couvrir dans les prochains temps, car dehors il fait froid. » Ce qui a été ressenti comme un appel à la grève.

Jeudi 23 janvier, les travailleurs de nuit ont attendu le poste du matin et la grève était partie, l'unanimité se faisant contre les propositions de la direction. Les ateliers se sont mis en grève à 90 %, suivis par le poste d'après-midi. Le vendredi 24, les derniers hésitants ont rejoint les grévistes. Même les chefs ont quitté leurs postes de travail pour rejoindre le gros des troupes, tout le monde sentant bien que ce nouveau

plan de licenciements annonce la fin de l'usine, qui emploie encore aujourd'hui près de 600 travailleurs. Seuls les bureaux ne suivent pas la grève.

Les travailleurs, heureux de se voir tous là ensemble, vivent ce début de grève comme des retrouvailles où chacun va à la rencontre des autres pour discuter des problèmes. Il n'y a plus de hiérarchie, tous sentent bien que l'enjeu est commun à tous.

La grève s'installe. Les braseros sont allumés, les barbecues et le chapiteau sont plantés. La musique est là, l'ambiance est joyeuse.



« On ne lâchera rien » reste le slogan le plus souvent répété.

Vendredi 24, la direction avait déjà lâché 3000 euros, qui s'ajoutent aux 17000 euros de prime de licenciement, et 200 euros supplémentaires aux 900 euros de prime par année d'ancienneté, qui s'ajoutent aux indemnités légales. Les

grévistes maintiennent leur pression, car ils estiment que ces montants sont largement insuffisants. Mahle n'est pas un artisan dans le malheur : le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 12,6 milliards d'euros et exploite 79 000 salariés dans le monde. Mahle doit payer.

Correspondant LO

U Log Trélazé : la mobilisation a payé

La direction locale de l'entrepôt U Log de Trélazé, qui emploie deux cents salariés pour approvisionner les magasins U de l'Ouest, avait décidé la mise à pied à titre conservatoire d'un travailleur, suite à une altercation avec un chef d'équipe. Elle avait bien l'intention de le licencier purement et simplement.

La réaction des autres travailleurs du site a été un débrayage d'une partie du personnel le mercredi 8 janvier et une pétition intersyndicale massivement signée. La direction du groupe a alors décidé que ce serait six jours de mise à pied. Mais six jours de mise à pied, cela représente 350 euros. Sur un salaire d'environ 1500 euros, c'est une somme plus que conséquente. C'est une sanction très lourde pour des faits insignifiants, d'autant plus que ce travailleur n'était pas à l'origine de l'altercation.

Mais, pour la direction locale et les cadres du groupe, cette sanction est encore insuffisante. Ils exigeaient le licenciement et ont diffusé un tract pour s'indigner de la « coupable » indulgence de la direction centrale,

considérant que « ce qui s'est passé sur un de nos sites... était une agression ! » En résumé, l'article 1 est « Le chef a raison ». L'article 2 est « Le chef a toujours raison » et l'article 3 dit : « Même

si un subalterne a raison, les deux premiers articles s'appliquent. »

La réaction de l'encadrement montre surtout que, sans l'action collective des travailleurs du site, dans un contexte social tendu, ce camarade aurait certainement été licencié.

Pour tous, cette sanction « modérée » est donc un succès de leur action.

Correspondant LO



La Poste – Rennes : acharnement contre un facteur

La direction de La Poste menace Patrick, facteur de Rennes-Crimée, de trois mois de mise à pied sans salaire.

À plusieurs reprises, celui-ci a dénoncé les pressions de la hiérarchie voulant lui imposer une aggravation de ses conditions de distribution de courrier, de ses horaires de travail et un changement de bureau, alors même qu'il a 62 ans et qu'il est reconnu travailleur handicapé.

De fait, La Poste lui reproche son insubordination, l'oubli un jour de son casque de vélo, ainsi que le reste de six lettres dans son casier ! La médecine du travail est intervenue plusieurs fois auprès de sa hiérarchie, pour demander que l'on tienne compte de ses problèmes de santé et

qu'on ne lui impose pas de changement de ses conditions de travail. La direction de La Poste n'en persiste pas moins dans son acharnement.

Un rassemblement de soutien à ce facteur, le jour de son conseil de discipline, est organisé par les syndicats SUD et CGT jeudi 30 janvier à 14h, devant la direction départementale à Rennes.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

Auxiliaires de vie : télégestion déshumanisée



Pour nos étrennes d'auxiliaire de vie à domicile, à la demande du conseil régional des Hauts-de-France, on nous a offert un « assistant mobile » pour gérer nos plannings, les informations concernant nos patients, leur pathologie, les tâches à effectuer, leur adresse, tout cela étant censé nous faciliter le travail et la vie.

Maintenant, on doit badger sur ce smartphone quand on arrive chez un patient. Cinq minutes avant la fin de l'intervention, une sonnerie retentit et le compte à rebours démarre. Comme le temps dépassé par rapport au temps prévu est à la charge du patient, ils surveillent encore plus que nous ce bip. « Attention de ne pas dépasser ! », voilà ce qu'on entend à longueur de journée, avec des patients rendus anxieux et stressés et des conditions de travail encore plus tendues qu'avant !

En plus, on reçoit des notifications, des ajouts de prestations sur nos plannings, des demandes de remplacement immédiat pendant nos jours de repos, alors que l'on vient de travailler six jours d'affilée et que c'est illégal d'en faire un de plus !

Ce téléphone sert aussi à harceler les auxiliaires de vie de messages pour rajouter deux heures de travail sur leurs journées

déjà bien chargées, leur rappeler au passage que tout refus est enregistré et que, sans justificatif de la raison de leur refus, celui-ci peut être un motif de sanction disciplinaire : des heures supplémentaires, non rémunérées, mises en banque et qu'il faut récupérer plus tard. On nous rappelle aussi tout le temps quand nous sommes en repos, et on se retrouve d'astreinte non rémunérée, à disposition, à sursauter à chaque coup de téléphone, avec une vie de famille vraiment perturbée !

Et nous voilà arrivées comme à l'usine, à pointer nos heures, à faire tout dans la vitesse, sauf que l'on s'occupe de personnes souvent âgées et malades, on ne travaille pas sur des machines. Et nous-mêmes nous ne sommes pas des machines !

En tant que soignantes, notre travail se dégrade, on a de moins en moins de temps pour faire une toilette, changer les personnes, donner un repas et rassurer les patients. Et ils en souffrent. Comment, en tant que soignantes, pourrions-nous être satisfaites de notre travail ?

La télégestion, c'est pour notre bien ? Non, pas du tout, c'est pour le fric. Arrêtons les économies réalisées sur notre dos et celui des patients !

Une auxiliaire de vie

Coronavirus : à l'heure des échanges à l'échelle mondiale

Il n'aura fallu que quelques jours pour que le coronavirus, responsable de l'épidémie de pneumonie partie de Chine où elle a déjà fait de nombreuses victimes, soit identifié et son matériel génétique décrypté.

Le 29 décembre, les autorités chinoises avertissaient l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de cas de pneumopathies atypiques à Wuhan dans l'Est du pays. Le 10 janvier, le patrimoine génétique du virus était décrypté et mis à disposition de toutes les équipes de recherche à l'échelle internationale. Depuis, des réseaux de chercheurs et de médecins progressent sur la connaissance de cet agent infectieux, de son origine, de sa structure, de son mode de développement chez les humains, de la façon dont il mute, se transforme... Les résultats, les données génétiques, échangées à la vitesse d'internet, circulent encore plus vite

que l'épidémie entre les centaines de laboratoires du monde. Une belle illustration des possibilités scientifiques et techniques d'aujourd'hui, quand toutes les connaissances sont mises en commun.

L'agent responsable de cette pneumonie appartient donc à la famille des coronavirus, ainsi appelés car, observés au microscope électronique, ils semblent être entourés d'une couronne. Chez les humains, les virus de cette famille sont habituellement responsables de maladies banales comme le rhume. Ils infectent aussi d'autres animaux notamment des oiseaux et certains mammifères chez qui ils sont beaucoup plus virulents.

Nommé 2019-nCoV, pour dire qu'il s'agit d'un nouveau (n) coronavirus (CoV) découvert en 2019, le petit dernier de la famille serait originaire d'un marché d'animaux à Wuhan où il aurait muté, se serait transformé, aurait acquis la possibilité d'infecter les humains chez qui il entraîne une pneumopathie.

En Chine, en moins d'un mois, plusieurs milliers de personnes ont contracté la maladie et, le 28 janvier déjà, plus de 150 personnes en étaient mortes. Ailleurs, dans d'autres pays, où le virus est arrivé transporté par un homme ou une femme infectés, les systèmes de santé, là où ils existent, surveillent sa progression.

Les connaissances avancent au fur et à mesure des observations. Un test de dépistage a pu être mis au point mais la nouveauté du virus fait qu'aucun

traitement, aucun vaccin n'est envisageable à court terme. L'isolement, la mise en quarantaine des malades détectés reste la meilleure mesure pour éviter la propagation du virus qui se transmet comme pour la plupart des infections respiratoires, par la toux et les éternuements,

Les mesures d'hygiène restent donc un facteur essentiel de la prévention pendant que les scientifiques collectent les informations sur la contagiosité du virus, la durée d'incubation de la maladie, sa mortalité, sans qu'il soit encore possible de prévoir quelles seront les conséquences médicales de ce nouvel agent infectieux et quelle ampleur pourrait avoir l'épidémie. D'autant que si les scientifiques font leur travail, on ne peut que se poser la question de la capacité de la société à faire face à ce qui pourrait

devenir une pandémie.

Bien sûr, on n'en aura jamais fini avec les virus et tous les microbes. Ils font partie de la vie, accompagnent l'humanité depuis toujours, évoluent, s'adaptent et se transforment. Le savoir-faire et les connaissances progressent parallèlement. Mais pour que cela permette de limiter les effets les plus nocifs de ces agents infectieux, il faudrait que toute la population mondiale ait accès matériellement et culturellement aux soins. On n'en est évidemment pas là.

La société moderne, la multiplicité des échanges à l'échelle mondiale font que les microbes peuvent voyager très vite. Les moyens de soigner les populations dans une société gouvernée par le profit, ne parviennent pas à la même vitesse... quand ils parviennent.

Sophie Gargan

Pompiers : les raisons de la colère

Des milliers de pompiers professionnels ont manifesté le 28 janvier à Paris. Certains ont bloqué le périphérique. Cette manifestation nationale en uniforme, qui a affronté les gaz lacrymogènes de la police, fait suite à d'autres qui se succèdent depuis des mois.

Comme les autres salariés, les pompiers rejettent toujours la réforme des retraites bien que leurs mobilisations leur a valu l'assurance du gouvernement que leur âge de départ à 57 ans ne sera pas remis en cause.

Mais les 40 000 pompiers professionnels du pays – hors militaires et volontaires – protestent aussi contre la faiblesse de leurs salaires, surtout en regard de leurs horaires de travail

et des risques auxquels ils sont exposés. Certains syndicats revendiquent une revalorisation de 150 euros par mois.

D'autres veulent une hausse de la prime de feu qui est bloquée depuis de nombreuses années et n'est pas harmonisée sur tout le territoire, les départements étant les employeurs des pompiers des SDIS (services départementaux d'incendie et de secours). À l'issue

de cette journée de mobilisation, le gouvernement a concédé une hausse de 6 points de cette prime calculée en pourcentage du salaire. Ce qui bénéficiera surtout aux officiers les plus gradés.

La question des effectifs est aussi une des raisons de la colère des pompiers qui dénoncent l'augmentation du nombre de leurs interventions alors que les autorités ne veulent pas embaucher.

Dans ce secteur aussi les gouvernants cherchent à faire des économies, quitte à jouer avec la vie des pompiers ou de ceux qu'ils secourent.

Lucien Déroit



Réfugiés : évacuation forcée de campement à Paris

Sur ordre du préfet de région, la police a évacué le 28 janvier plus de 1 400 personnes qui dormaient – tant bien que mal – dans la rue à la porte d'Aubervilliers en périphérie de Paris.



C'était la soixantième opération policière destinée à démanteler un campement de ce type à Paris depuis 2015, sans que le problème des réfugiés à la rue soit pour autant réglé.

Selon le préfet, l'évacuation est une mise à l'abri au milieu de l'hiver. Des gymnases et autres lieux ont été réquisitionnés auprès des communes, établissements scolaires, etc. et des bus y ont transporté les gens évacués. L'État se lave les mains de la suite en transférant à des associations la gestion quotidienne de ces lieux, qui sont souvent très

éloignés des administrations où les réfugiés ont déposé leur demande d'asile. Cette mise à l'abri est de toute façon provisoire.

Il n'est donc pas étonnant qu'une partie des personnes évacuées en novembre de la porte de la Chapelle soient déjà parties d'elles-mêmes de ces lieux et soient retournées à Paris... souvent à la rue porte d'Aubervilliers. De même il est prévisible que des évacués de la porte d'Aubervilliers chercheront à revenir à Paris et se retrouveront non loin de là, à la porte de la Villette où un

campement de plusieurs centaines de personnes existe déjà, en attendant qu'il soit aussi démantelé par la police.

Ces Érythréens, Afghans, Tibétains, etc., sans le sou depuis qu'ils se sont ruinés pour venir en Europe dans l'espoir d'une vie un peu moins dure, n'ont pas le droit de travailler ni aucun autre droit, même pas celui de dormir dans la rue. L'État ne reconnaît du bout des lèvres leur existence que pour les chasser encore et encore; en toute inhumanité.

L.D.

Auschwitz : génocides du passé et du présent

Commémorant à Jérusalem les 75 ans de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz, Macron, Poutine, Mike Pence, représentant Trump, et Netanyahu, ont fait des discours émus devant les derniers survivants des camps de la mort. Entendre ces dirigeants des grandes puissances répéter « Plus jamais ça » et appeler au devoir de mémoire suscite le malaise pour ne pas dire le dégoût.

Benjamin Netanyahu a dénoncé « les tyrans de Téhéran » qui pourraient

préparer « une nouvelle Shoah ». Avec d'autres mots, Mike Pence a dénoncé l'Iran

« pourvoyeur d'antisémitisme » tandis que Macron a une nouvelle fois assimilé grossièrement l'antisémitisme et l'antisionisme. Mais qui sont les principaux responsables des massacres qui ensanglantent le monde d'aujourd'hui ? Qui sème la mort ? Qui divise les peuples ? Qui sème la haine et alimente la barbarie, préparant les génocides de demain ? Ce sont bien

les dirigeants des grandes puissances.

Avec le soutien ouvert et sans faille des États-Unis et plus hypocrite de l'Europe, les dirigeants de l'État d'Israël oppriment les Palestiniens, les privent de territoire, de leurs droits fondamentaux, les enferment dans les ghettos que sont Gaza et les territoires morcelés de Cisjordanie. Les interventions directes ou indirectes des États-Unis, en Afghanistan, en Irak puis en Syrie, ont transformé le Moyen-Orient en chaos. Les interventions militaires impérialistes en Libye ont fait prospérer les milices islamistes dans tout le Sahel. La misère qu'engendre le pillage économique par les groupes capitalistes, tels qu'Areva, Total, Bolloré et Cie, sont le terreau sur lequel poussent, en Afrique

ou en Asie, les milices prêtes à tous les massacres.

La France porte une lourde responsabilité dans l'un des derniers génocides en Afrique, celui des Tutsi du Rwanda en 1994. Les dirigeants français, Mitterrand, Chirac et Juppé, ont soutenu sans état d'âme le régime hutu d'Habyarimana, même après que le massacre eut commencé. Concernant ce génocide-là, il n'y a pas de devoir de mémoire mais une entrave permanente, au plus haut sommet de l'État, pour empêcher les responsabilités d'être établies.

La seule et unique façon d'empêcher de nouveaux génocides, et la plongée de la planète dans une nouvelle guerre mondiale, est de se préparer pour arracher le pouvoir aux capitalistes qui commandent derrière Trump, Macron et les autres.

Xavier Lachau



Arrivée de déportés à Auschwitz.

Le devoir de mémoire et celui de comprendre

Outre celle de Jérusalem, une cérémonie s'est déroulée le 27 janvier en Pologne, sur le site même d'Auschwitz, où entre 1940 et 1945 plus d'un million d'êtres humains ont été exterminés, à 90 % des Juifs déportés de tout le continent européen.

Le président polonais Andrzej Duda, qui orchestrait la cérémonie, s'est appuyé sur le choix de cette date fait par l'ONU en 2005 pour commémorer la libération des camps nazis, mais il voulait surtout intégrer l'événement à son répertoire nationaliste tourné en particulier contre la Russie.

Pour tous ces dirigeants politiques, le devoir de mémoire consiste surtout à rappeler à tous et à tout bout de champ leurs ambitions et leurs rivalités. Mais pour répondre à ceux qui sont sincèrement émus au souvenir du massacre, continuant à se demander comment cela a été possible et que faire pour que cela ne se reproduise pas, il ne faut pas compter sur ces politiciens. Édouard Philippe, représentant du gouvernement français à Auschwitz, a ainsi résumé la question devant des lycéens qui l'accompagnaient :

« Il vous appartiendra désormais (...) de dire ce que vous avez vu et de faire en sorte que collectivement, nous n'oublions pas qu'il y a eu ici l'un des pires exemples d'inhumanité. »

Il suffirait donc de recommander aux populations de ne pas oublier ? Bien sûr toute personne un tant soit peu humaine n'oublie pas que, durant la Deuxième Guerre mondiale, un État d'un des pays d'Europe parmi les plus civilisés, a utilisé des moyens industriels ou une balle dans la nuque pour exterminer six millions de Juifs dans les camps. Mais quant à expliquer pourquoi cela s'est produit, les dirigeants de ce monde n'ont aucune réponse à donner, sinon d'évoquer la folie d'Hitler ou de mentir sur le peuple allemand qui aurait été subjugué par les prétendues qualités d'orateur du « führer », sans rappeler qu'il n'a jamais obtenu une

majorité électorale en Allemagne et qu'il a été nommé chancelier avec l'appui de tous les partis de droite et l'accord tacite de tous les États impérialistes.

L'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 était d'abord le résultat de la crise du capitalisme survenue en 1929, aux conséquences particulièrement dramatiques en Allemagne. Hitler et le Parti national-socialiste étaient devenus un recours pour la bourgeoisie allemande, le moyen d'écraser les travailleurs les mieux organisés d'Europe et de préparer la guerre. Les premiers à être enfermés et torturés en Allemagne furent les militants ouvriers.

Alors, les politiciens et les dirigeants de ce monde peuvent verser de temps en temps dans « le devoir de mémoire » à propos de l'extermination des Juifs d'Europe ; la société qui a produit cette monstruosité est la même que celle qu'ils dirigent aujourd'hui. Leurs discours ne seront d'aucun secours pour empêcher le capitalisme d'engendrer de nouvelles barbaries.

Boris Savin

Davos : les capitalistes lavent plus blanc

Cette année, le thème central du forum économique mondial qui réunit chaque hiver dans la station suisse de Davos les principaux milliardaires et leurs serviteurs politiques, était le réchauffement climatique et l'écologie.

Une brochette de ministres macronistes, Brune Poirson, à l'Écologie, Bruno Le Maire, à l'Économie, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, sont venus promettre aux grands patrons le soutien sans faille de l'État pour accompagner la transition écologiste. Christine Lagarde, directrice de la BCE et Kristalina Georgieva, sa remplaçante au FMI, ont expliqué « qu'investir dans une économie bas carbone est un bon stimulus économique » et qu'il fallait « intégrer les risques environnementaux dans les portefeuilles des investisseurs ». Pour faire bonne mesure et apporter

la contradiction, Trump est venu en personne pour fendre « les socialistes écologistes qui menacent les États-Unis ».

Tout cela n'est pas qu'une farce grotesque. Après avoir détruit les grands espaces naturels, pollué les océans et les nappes phréatiques, pillé les ressources, réchauffé le climat, asphyxié des centaines de millions de personnes, les capitalistes se préparent à faire de l'argent à grande échelle avec l'écologie. Au nom de la transition énergétique, les gouvernements se préparent à subventionner sans limite leurs grands groupes nationaux. Tant que les travailleurs ne les auront pas expropriés, les capitalistes chercheront à spéculer sur la peau du dernier ours polaire et à faire des profits en vendant de l'air pur, même s'il n'en reste plus qu'un litre.

X.L.



Irak : la répression n'éteint pas la colère

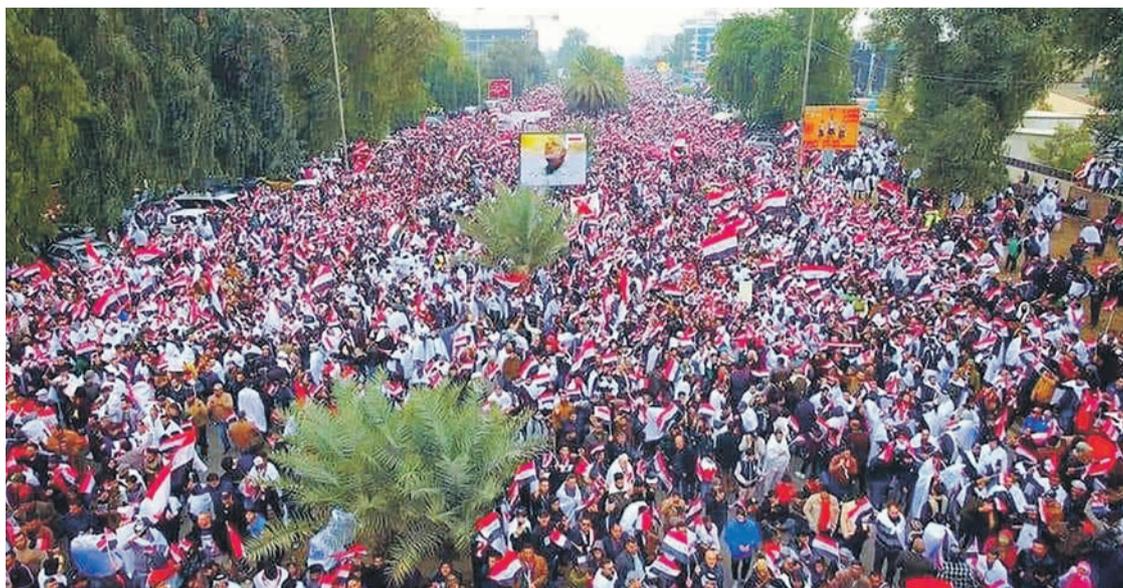
En Irak, douze personnes ont été tuées et 230 blessées suite aux manifestations du week-end des 25 et 26 janvier. Elles ont touché en particulier les villes de Bassora au sud, la capitale Bagdad et Nassiriya, où les forces de sécurité ont tiré dimanche 26 janvier à balles réelles.

Depuis des mois, la contestation se fait entendre dans la rue, malgré cette répression qui a fait des centaines de victimes. Les classes populaires n'en peuvent plus du chômage, de la misère, de la corruption gouvernementale, de la présence des milices de toutes obédiences. Le Premier ministre Adel Abdel-Mahdi, au pouvoir depuis 2005, placé par les États-Unis après leur invasion de l'Irak, a démissionné le 29 novembre. La clique au pouvoir espérait par là éteindre l'incendie. Mais la contestation se poursuit.

La veille de ce week-end sanglant, le 24 janvier, le dirigeant religieux chiite Moqtada al-Sadr avait organisé

avec succès une « marche du million » à Bagdad contre la présence des États-Unis en Irak. Il est certain que le récent assassinat du général iranien Soleimani et de son lieutenant le 3 janvier n'a pu qu'attiser la haine de l'impérialisme américain. Les classes populaires ont conscience d'être prises en étau entre celui-ci et l'Iran, et beaucoup craignent qu'une nouvelle guerre ne dévaste le pays.

Moqtada al-Sadr a gagné une popularité durant l'occupation américaine de 2003 à 2009, parvenant à organiser des centaines de milliers d'Irakiens des classes pauvres de Bagdad dans une puissante milice en s'appuyant sur ce



Bagdad, le 24 janvier.

sentiment. Son parti était apparu comme soutenant les centaines de milliers de manifestants des faubourgs populaires de Bagdad et du sud du pays, en révolte déjà contre la dégradation de leurs conditions de vie. Devenu la première force d'opposition au Parlement en 2018, il a participé depuis aux coalitions au pouvoir. Au lendemain de sa « marche du million », il a retiré son soutien à la contestation, donnant « le feu vert au gouvernement pour réprimer les manifestations », comme

l'a déclaré un manifestant. Et ce dernier poursuivait : « *Nous considérons cela comme une trahison du sang des martyrs et des sacrifices des partisans de Moqtada al-Sadr.* » Celui-ci essaie visiblement de se montrer responsable vis-à-vis du pouvoir.

La situation ne cesse en effet de se détériorer depuis des années, du fait des guerres successives déclenchées par l'impérialisme américain, de la déstabilisation qu'elles ont entraînée, avec l'émergence de diverses milices, dont celles

de l'organisation État islamique, et de la corruption du régime en place. Ceux qui ont quarante ou cinquante ans aujourd'hui ont connu la première guerre du Golfe en 1991, l'embargo qui a suivi, une deuxième guerre en 2003, neuf années d'occupation américaine et l'incurie d'un pouvoir fantoche. Il faut y ajouter le chaos semé par l'organisation État Islamique, issue de ces années de guerres. Aujourd'hui, une nouvelle génération ne veut plus subir cette situation.

Aline Rétesse

Brésil : le sous-développement tue

Le jeudi 23 janvier, l'État brésilien du Minas Gerais a été frappé par une tempête et des pluies violentes. Sur la capitale, Belo Horizonte, en vingt-quatre heures il est tombé 178 mm d'eau.

Il y a eu 44 morts, 19 disparus, 3 500 sans-abri, 17 000 personnes déplacées, des routes coupées, des ponts effondrés. Dans les quartiers populaires, coulées de boue et glissements de terrain ont détruit des centaines de maisons, ensevelissant parfois

les habitants.

D'autres États brésiliens ont été touchés. Sur la côte, l'Espírito Santo a eu 9 morts et 9 000 déplacés ; dans le nord de l'État de Rio, 6 000 déplacés. Et au début du mois, à Sao Paulo, la capitale économique du pays, des quartiers

entiers étaient sous les eaux, bien sûr pas des quartiers riches et bourgeois.

La nature n'est pas seule en cause. Le réchauffement climatique fait aussi que les tempêtes sont de plus en plus violentes. Mais c'est surtout l'organisation sociale qui est responsable de l'ampleur des dégâts causés par ces événements climatiques.

On l'avait vu l'an passé,

lorsque le 25 janvier 2019 les pluies avaient entraîné la rupture d'un barrage contenant 13 millions de mètres cubes de boues d'une mine de fer, à Brumadinho, à 50 km de Belo Horizonte, faisant 300 morts et ravageant la nature. La responsabilité du trust Vale y était bien sûr directement engagée.

Mais, plus généralement, le responsable est le

sous-développement. Du fait du passé colonial, du développement tardif et inégal du pays, infrastructures et équipements sont insuffisants, même dans les grandes cités modernes, et carrément absents sur la majeure partie du territoire. Et ce sont en priorité les couches populaires qui en subissent les conséquences.

Vincent Gelas

Les Amérindiens accusent

Mi-janvier, 600 leaders indigènes du Brésil se sont réunis autour de Raoni, le chef Kayapo que le chanteur Sting a rendu célèbre. Ils accusent le gouvernement Bolsonaro d'ethnocide et d'écocide, c'est-à-dire de détruire la forêt amazonienne et les Indiens.

Ceux-ci ne représentent qu'une petite minorité : ils sont entre 100 000 reconnus par le gouvernement et 700 000 qui se sont déclarés Indiens au dernier recensement. Un grand nombre ne vivent plus en tribus dans la forêt, mais peuplent les villes et villages. À part quelques rares exceptions, ils font partie des pauvres. La Constitution reconnaît à leurs 300 tribus la jouissance de 13 % du territoire, en particulier dans l'Amazonie, soit une superficie du double de la France.

Or depuis le tournant du siècle s'est produite une

ruée sur les forêts et terres de l'Amazonie, pour couper les bois précieux, extraire

l'or et les autres minerais, élever du bétail, produire en grand du soja et de la canne à sucre, toutes activités qui forment la plus grosse part des exportations du pays.

Lors de sa campagne présidentielle, Bolsonaro a dit tout le mal qu'il pense des Indiens : ce seraient des



fainéants qui monopolisent toutes ces terres qui devraient faire la prospérité du Brésil. Il a regretté par exemple que l'armée brésilienne n'ait pas eu l'efficacité de la cavalerie des États-Unis, qui y a exterminé les Indiens.

Au pouvoir, Bolsonaro est passé aux actes, légitimant peu à peu l'exploitation des réserves amazoniennes. Il a par exemple confié au ministère de l'Agriculture, dirigé par un membre du lobby agro-industriel, la gestion de la Fondation de l'Indien et l'attribution des concessions forestières. Son ministre de l'Environnement démantèle toutes les protections dont l'Amazonie était censée bénéficier.

Les crimes contre l'environnement sont jugés avec une indulgence complice.

Quant aux pistoleros qui assassinent les petits paysans et Indiens qui s'opposent à l'avancée du déboisement, ils n'écopent que de peines de principe, quand ils sont pris.

Rien d'étonnant à ce que les déboisements atteignent 10 000 km² sur un an, plus 30 %, et que les incendies se multiplient, accidentels ou volontaires, comme ceux qui avaient ravagé toute une partie de la forêt en août dernier. Les Indiens ont raison : Bolsonaro et sa bande sont en train d'accélérer leur extermination et la destruction de la forêt, bien entamées sous tous les gouvernements précédents.

Sa loi est celle du profit capitaliste, ouverte et sans fioriture.

V.G.

Israël-Palestine : le plan de guerre de Trump

Mardi 28 janvier à Washington, le président américain Donald Trump a présenté ce qu'il qualifie de plan de paix entre Israël et les Palestiniens. Le seul fait qu'aucun représentant de ces derniers n'ait assisté à cette réunion indique qu'il ne fait qu'accéder à toutes les demandes des dirigeants israéliens les plus extrémistes.

Trump propose que les colonies israéliennes, installées en vertu du droit du plus fort en Palestine occupée, soient annexées à Israël et reliées à ce pays par des routes sous contrôle militaire. Le territoire laissé aux Palestiniens serait de ce fait encore plus morcelé qu'il ne l'est aujourd'hui. De plus, le plan ne dit rien du sort des Palestiniens vivant dans les zones promises à l'annexion.

Israël annexerait également la plus grande partie de la vallée du Jourdain et toutes les terres qui donnent accès à l'eau. En échange, si l'on ose dire, les Palestiniens recevraient deux morceaux du désert du Negev afin d'y développer agriculture et technologies de pointe. Une proposition tout aussi fumeuse, sans financement, que celle qui consiste à relier la bande de Gaza à la Cisjordanie ... par

un tunnel. Trump a certes parlé de milliards de dollars pour développer l'économie palestinienne. Mais son seul acte concret en la matière reste la suppression des crédits américains pour l'aide aux réfugiés palestiniens vivant dans des camps.

En outre, les Palestiniens seraient désarmés, sommés de reconnaître Israël comme un État juif, c'est-à-dire d'approuver la politique de ses dirigeants les plus réactionnaires, et d'admettre que Jérusalem en est la « capitale indivisible ».

Enfin, le plan proclame que les Palestiniens expulsés par la force en 1948, lors de la guerre qui vit la naissance de l'État d'Israël, et leurs descendants ne sont pas des réfugiés, et qu'Israël n'a pas à se préoccuper de leur sort. Et moins encore, évidemment, à envisager un éventuel retour.

L'affaire est d'abord une mise en scène concoctée par le Président américain et le Premier ministre israélien pour faire pièce à leurs difficultés intérieures. Trump est à la fois en campagne pour sa réélection et en butte à une procédure de destitution. Ce plan vise à souder derrière lui les plus fanatiques des soutiens américains d'Israël. Trump n'en fait pas mystère : il

avait convié à Washington les organisations juives d'extrême droite et les chrétiens évangélistes qui, eux aussi, veulent définir les frontières d'Israël à partir de la Bible et constituent un réservoir électoral beaucoup plus vaste que leurs équivalents juifs. Quant à Benjamin Netanyahu, poursuivi pour corruption, abus de confiance et détournement de fonds, il ne voit de salut que dans son éventuelle réélection le 2 mars. Venu à Washington accompagné de représentants des 450 000 colons juifs des territoires occupés, il les a logés dans son hôtel et leur a dit tout ce qu'ils voulaient entendre.

Au-delà des basses manœuvres de deux politiciens en mal de réélection, ce plan prolonge la politique du fait accompli des dirigeants israéliens. Ils étendent leur territoire par la colonisation et par la guerre s'il le faut. Ils enferment le peuple palestinien dans une prison de plus en plus étroite, avec des possibilités économiques de plus en plus réduites, sans même la possibilité de se déplacer. La prétendue communauté internationale, en fait le chœur des puissances impérialistes, se bornait jusque-là à entériner après coup les exactions

israéliennes en émettant de temps à autre quelques protestations hypocrites. L'impérialisme, et pas seulement le chef de file américain, tient à conserver un allié fidèle, un porte-avions à la dimension d'un pays, un peuple dont il entend faire son bras armé dans cette région stratégique, avec vue sur les champs pétrolifères. C'est pourquoi, alors qu'aujourd'hui Trump qualifie par avance de plan de paix les nouvelles spoliations dont vont être victimes les Palestiniens, il ne faut pas compter sur « la communauté internationale » pour protester. Le ministère français des Affaires étrangères, par exemple, s'est contenté d'un communiqué « saluant les efforts de Trump en direction de la paix » et indiquant que la France restait sur ses positions...

Alors, comme par le passé, la seule issue laissée au peuple palestinien est la révolte. Cette révolte finira par rejoindre celles qui embrasent déjà la région contre l'impérialisme et les régimes corrompus. Elle finira aussi par trouver la solidarité de ceux des Israéliens qui refusent le rôle de gardiens de prison et de poste avancé de l'impérialisme.

Paul Galois



Oasis dans la vallée du Jourdain.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Italie : Salvini perd son pari

Quelque cinq millions d'électeurs italiens étaient appelés à voter, dimanche 26 janvier, pour renouveler les gouvernements régionaux d'Émilie-Romagne et de Calabre. Ces élections partielles avaient valeur de test politique.

Salvini, le dirigeant du parti d'extrême droite La Ligue, réclame depuis des mois de nouvelles élections législatives et visait la victoire en Émilie-Romagne. Avec plus de trois millions et demi d'habitants, cette région du nord, riche et développée, a été un bastion ouvrier et communiste. Si l'ancienne Émilie rouge a perdu de ses couleurs à chaque nouvelle étape d'autodissolution du Parti communiste en simple Parti démocrate, elle est restée aux mains de celui-ci. Pour Salvini, une victoire de La Ligue dans ce bastion historique du PD devait permettre d'exiger la démission du gouvernement formé après le laborieux accord entre le PD et le M5S.

La campagne de Salvini

Salvini a donc soutenu la candidate de La Ligue à la tête de la coalition de droite, enchaînant les visites et les réunions électorales dans près de 200 villes et villages de la région, multipliant les propos racistes et les gestes indignes dont il est coutumier. Dans un quartier populaire de Bologne, il s'est mis en scène allant sonner à l'interphone d'une famille de Tunisiens pour leur demander s'ils revendaient de la drogue. Mais le résultat de cette élection en Émilie-Romagne, dont il avait fait une sorte de référendum sur son parti et sa personne, est une défaite. La candidate de La

Ligue a recueilli 43,6% des voix, contre 51,4% pour la coalition de gauche menée par le PD.

De son côté, pour tenter de garder son image de mouvement citoyen à l'écart des politiciens et de leurs intérêts, le Mouvement 5 étoiles, fondé par l'ex-comique Beppe Grillo, avait choisi de se présenter seul dans les deux régions, hors des regroupements conduits par son allié au gouvernement, le PD. Cela ne lui a pas permis d'enrayer le déclin électoral entamé lors des européennes, son candidat en Émilie-Romagne passant sous la barre des 5%. Sorti premier parti du pays des législatives de 2018 en promettant de « faire de la politique autrement », le M5S n'a cessé, depuis, de montrer qu'il est un parti comme les autres, au service des mêmes intérêts. En Émilie-Romagne, les électeurs de gauche qu'il avait séduits pour un temps sont largement retournés vers le PD, pour voter utile contre l'extrême droite.

Ils étaient encouragés dans ce sens par le mouvement apparu en novembre dernier sur les places d'Émilie-Romagne et baptisé les Sardines. Initié sur les réseaux sociaux par un groupe d'amis bolognais, l'appel à occuper les places, pour montrer que La Ligue n'est pas la seule à pouvoir rassembler des foules, a rencontré un succès inattendu. Aux déplacements et meetings de Salvini, ont répondu des rassemblements



Rassemblement des Sardines.

regroupant des milliers de personnes. Mais, si les Sardines ont eu le mérite de montrer que ceux qui s'opposent à l'extrême droite peuvent constituer une force, c'est sur une base politique indigente.

Des sardines bien gentilles

Face à Salvini, les Sardines ont au moins pris position pour l'accueil des migrants, ce qui a d'ailleurs évité au PD de le faire clairement. Mais, en dehors de cela, les mots d'ordre dominants des Sardines portent sur le refus de la violence, y compris verbale, et en appellent à un débat courtois et civilisé, impliquant le rejet de La Ligue et de l'extrême droite. Le chant des partisans *Bella ciao* est repris en chœur sur les places, mais des communistes venus participer au rassemblement de Bologne avec leurs drapeaux rouges en ont été refoulés, le drapeau

étant jugé trop clivant.

Au-delà de l'occupation pacifique des places, les Sardines voulaient mobiliser les électeurs, pour se faire entendre dans les urnes face à l'extrême droite. Cette nouvelle mouture d'engagement citoyen et le succès qu'elle rencontre rappellent les débuts du M5S, lorsque son initiateur, Beppe Grillo, organisait les Vaffa'days, littéralement les journées « Allez vous faire f... », rassemblant des milliers de participants. Mais si le M5S, du moins à ses débuts, envoyait ainsi les politiciens se faire voir, ce n'est même pas le cas des courtoises Sardines. Tout en revendiquant leur autonomie, leur liberté, leur absence de structure et de direction, elles se laissent courtiser par le PD comme par le gouvernement, qui demande à les rencontrer après la victoire du PD en Émilie-Romagne.

La petite claqué électorale prise par Salvini en Émilie-Romagne a de quoi réjouir. Mais la progression

de l'extrême droite en général, et de La Ligue en particulier, ne sera pas arrêtée par un Parti démocrate, même relooké par les Sardines, qui mène depuis des décennies la politique nécessaire aux intérêts des capitalistes.

Les travailleurs voient leur niveau de vie baisser et leurs conditions de travail empirer, entraînant une progression révoltante des accidents du travail mortels. Pour s'opposer à cette dégradation continue, ils ne peuvent évidemment compter sur un Salvini qui prétend parler en leur nom pour mieux les désarmer, en les enrôlant derrière un patriotisme d'opérette et en les divisant à l'aide des pires préjugés racistes. Mais ils ne peuvent pas plus confier leur sort à ceux qui leur promettent un capitalisme plus social s'ils savent rester polis et mesurés, bien à la place qu'on leur assigne, comme des sardines dans leur boîte.

Nadia Cantale

Sahel : Macron appelle les USA à l'aide

Lors du sommet du G 5 Sahel à Pau, Emmanuel Macron avait imploré les USA de ne pas retirer leurs troupes de la région. Lundi 27 janvier, la ministre française de la Défense, Florence Parly, a réitéré cette demande auprès de son homologue américain à Washington.

Dans le partage de la planète instauré entre les grandes puissances, c'est

à l'impérialisme français qu'il revient de faire régner l'ordre dans ses anciennes

colonies. C'est là son dernier pré carré, tout ce qu'il a hérité de son immense empire colonial. En contrepartie, les hommes d'affaires français, les Bolloré, Total ou Bouygues, y bénéficient d'un droit privilégié à piller les richesses de ces pays, dont les dirigeants suivent

la politique décidée à Paris, dont ils sont largement dépendants.

Mais, même cette zone limitée, l'impérialisme français a de plus en plus de mal à la tenir seul. Ses troupes ont dû quitter le Centrafrique, où le gouvernement mis en place sous François Hollande ne contrôle plus aujourd'hui que la capitale d'un pays en proie au chaos. Dans le Sahel, il ne se passe pas de semaine sans que soient perpétrées des attaques meurtrières contre les soldats des pays concernés ou ceux de l'ONU, et même contre l'armée française.

Dans ces conditions, Florence Parly ne peut que reconnaître: « Le soutien américain à nos opérations est d'une importance cruciale, et sa réduction limiterait

gravement l'efficacité de nos opérations contre le terrorisme. » L'armée américaine a 7000 hommes positionnés en Afrique, des forces spéciales, des bases de drones, des avions capables d'opérer des ravitaillements en vol et des capacités d'espionnage sans commune mesure avec celles dont dispose son homologue française. Sans l'aide militaire de l'impérialisme dominant, la situation des troupes françaises risque de s'aggraver encore.

Mais les dirigeants américains ont leur propre agenda, et ils considèrent qu'entre brigands impérialistes il faut savoir se partager le travail. Quitte à laisser le gouvernement français et son armée se tirer eux-mêmes du bourbier où ils se sont fourrés.

Daniel Mescla



Troupes françaises au Sahel.